

COLLÈGE SAINT-JUST SOISSONS

PROJET D'ETABLISSEMENT 2022-2025



Adopté en Conseil d'administration le 22 juin 2022

PROJET AMBITIONS 2025 académique

« Former des citoyens libres et éclairés »

AXE 1 & SAVOIRS COMPÉTENCES

EXIGENCE, BIENVEILLANCE ET AMBITION
POUR FAIRE RÉUSSIR CHAQUE ÉLÈVE

OBJECTIF 1

Veiller à la maîtrise durable des savoirs fondamentaux par chaque élève

OBJECTIF 2

Agir pour une École toujours plus inclusive

OBJECTIF 3

Mener les élèves au plus loin de leurs talents et de leurs ambitions

AXE 2 & VALEURS CULTURE

TRANSMETTRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE
POUR OUVRIR SUR L'UNIVERSEL

OBJECTIF 1

Incarner et transmettre les valeurs de la République dans le quotidien des écoles et établissements scolaires

OBJECTIF 2

Promouvoir l'engagement et le respect d'autrui

OBJECTIF 3

Favoriser l'ouverture sur le monde

AXE 3 & ÉQUITÉ SOCIALE TERRITORIALE

COMBATTRE LES DÉTERMINISMES POUR
DONNER À TOUS LES ÉLÈVES LES MÊMES
CHANCES DE RÉUSSITE

OBJECTIF 1

Répondre aux besoins spécifiques de tous les territoires de l'académie (notamment éducation prioritaire, ruralité)

OBJECTIF 2

Lutter contre la grande pauvreté

OBJECTIF 3

Rechercher le bien-être et l'équilibre des élèves au service de leur réussite

AXE 4 & PARCOURS PROFESSIONNELS PROXIMITÉ

SOUTENIR LES PERSONNELS ET
FAVORISER LEUR DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL

OBJECTIF 1

Promouvoir les métiers de l'Éducation nationale et conforter l'entrée dans le métier

OBJECTIF 2

Valoriser les personnels, les soutenir et développer leurs compétences professionnelles

OBJECTIF 3

Accompagner les parcours d'évolution professionnelle

INTRODUCTION

Le projet d'établissement définit, au niveau du collège, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.

Inscrit dans le cadre de l'autonomie des EPLE (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement), le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Elaboré par les différents membres de la communauté éducative, particulièrement au sein du Conseil Pédagogique, il est adopté ensuite par le Conseil d'Administration.

La construction d'un nouveau projet d'établissement est un moment fort dans la vie d'un établissement scolaire.

Il sert à exprimer la volonté collective et à assurer la cohérence entre les différentes actions et le contexte de l'établissement.

Les quatre axes de ce projet 2022-2025 plébiscitent les pratiques pédagogiques et éducatives et, en toile de fond, les préoccupations exprimées et partagées par tous et toutes : les valeurs républicaines, des valeurs de solidarité, la lutte contre les discriminations, les stéréotypes sociaux, l'inclusion, l'intérêt pour les parcours éducatifs comme leviers pour donner du sens aux apprentissages et de la cohérence aux actions.

Ce projet d'établissement place au cœur de ses objectifs les pratiques pédagogiques, l'expérimentation, l'innovation pour mener chaque élève au plus loin de ses talents.

AXE 1 :

ECOURAGER, AIDER ET SOUTENIR POUR DES PARCOURS SCOLAIRES REUSSIS

- Diversifier et faire évoluer les processus d'apprentissage afin de faire progresser tous les élèves : ceux qui rencontrent des difficultés comme ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances.
- Accompagner chaque élève dans la construction de son projet de formation et d'orientation : ambitieux, réfléchi et cohérent
- Prévenir et lutter contre le décrochage

AXE 2:

CONSTRUIRE LE CITOYEN DE DEMAIN

- Faire du collège un lieu de transmission de valeurs et favoriser le "faire ensemble"
- Concevoir le collège comme lieu de vie et d'épanouissement de l'élève et développer un sentiment d'appartenance
- Sensibiliser les élèves et les personnels à la sécurité

AXE 3 :

OUVRIR LE COLLÈGE SUR SON ENVIRONNEMENT

- Favoriser l'ouverture culturelle des élèves
- Renforcer les liaisons et les interactions avec les partenaires
- Renforcer la communication

AXE 4 :

BIEN VIVRE AU COLLEGE

- Favoriser un climat scolaire harmonieux afin de développer le bien-être des élèves et des personnels
- Améliorer l'environnement extérieur et périscolaire
- Créer du lien, maintenir un dialogue de qualité avec les familles.

AXE 1 : ENCOURAGER, AIDER ET SOUTENIR POUR DES PARCOURS REUSSIS

OBJECTIF 1 :

Diversifier et faire évoluer les processus d'apprentissage afin de faire progresser tous les élèves : ceux qui rencontrent des difficultés comme ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances.

Objectifs opérationnels et exemples de leviers :

- Renforcer le partage des pratiques pédagogiques pour encourager les équipes à s'engager dans des démarches d'innovation et d'expérimentation (travail en équipe, projets interdisciplinaires, échanges par le biais du conseil pédagogique, conseil école-collège, CESC, conseil d'administration).
- Impulser une réflexion collective sur la progression des apprentissages et l'évaluation des acquis (au sein de l'établissement et dans le cadre de réseaux d'établissements).
- Développer des réflexions d'équipe sur le travail personnel des élèves, les évaluations, les pratiques numériques, la classe inversée, le travail collaboratif, le co-enseignement, l'accompagnement personnalisé.
- Développer les outils et usages du numérique pour initier de nouvelles pratiques pédagogiques et de nouvelles formes de collaboration et coopération (FOLIOS, ENT, e-twinning...)
- Poursuivre les actions dans le cadre des aménagements pédagogiques des élèves à besoins éducatifs particuliers (PPRE, PAP, PPS)
- Proposer des EPI motivants et innovants propices à la valorisation de tous les élèves et promouvoir la démarche de projet pour mieux apprendre et mieux comprendre.
- Développer l'accompagnement personnalisé

OBJECTIF 2 :

Accompagner chaque élève dans la construction de son projet de formation et d'orientation : ambitieux, réfléchi et cohérent.

Objectifs opérationnels et exemples de leviers :

- Mettre en œuvre un Parcours Avenir de la 6^è à la 3^è pour donner cohérence et lisibilité aux actions.
- Développer des stratégies qui rendent l'élève acteur de son projet (utilisation de FOLIOS, EPI, développer les dispositifs d'immersion tels que les mini stages).
- Renforcer le travail d'équipe inter-catégorielle en appui du professeur principal pour suivre le projet de l'élève (utilisation des heures de vie de classe, ...).
- Valoriser la séquence d'observation en milieu professionnel des élèves de 3^{ème}.
- Renforcer l'information à l'attention des élèves et des familles (réunions, forum 4^{ème} et 3^{ème}, entretiens personnalisés, banque de ressources : FOLIOS, ENT).
- Faire de la 4^{ème}, le niveau sur lequel porte les efforts de préparation à l'orientation.
- Renforcer les liaisons collège/lycée autour de projets.
- Développer une meilleure connaissance du monde économique et social et créer des partenariats avec des entreprises et des grandes écoles.

OBJECTIF 3 :

Prévenir et lutter contre le décrochage.

Objectifs opérationnels et exemples de leviers :

- Poursuivre le développement du dispositif SAS.
- Développer les PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) et les tutorats.
- Développer le dispositif « devoirs faits ».
- Lutter contre l'absentéisme et les retards.
- Poursuivre et renforcer le travail de groupes pluri-professionnels d'aide et de suivi des élèves (cellule de veille, rôle du professeur principal).

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'AXE 1

- Taux de réussite au DNB et suivi des notes obtenues à l'examen
- Pourcentage d'élèves reçus au DNB avec une mention
- Ecart de réussite des CSP défavorisés au DNB
- Pourcentage d'élèves en très grande difficulté scolaire (fin cycle 3 / fin cycle 4) (niveau d'évaluation : "non maîtrisé" sur LSU)
- Taux de passage en 2GT et réussite au lycée
- Suivi des élèves ayant un PAP, PPS
- Pourcentage d'élèves bénéficiant d'un PPRE
- Pourcentage d'élèves bénéficiant du dispositif "devoirs faits"
- Nombre de concours et taux de participation des élèves
- Productions effectives du parcours avenir
- Pourcentage d'élèves bénéficiant du dispositif SAS et suivi du parcours de ces élèves (absentéisme/discipline/LSU/orientation)

AXE 2 : CONSTRUIRE LE CITOYEN DE DEMAIN

OBJECTIF 1 :

Faire du collège un lieu de transmission de valeurs.

Objectifs opérationnels et exemples de leviers :

- Elaborer un Parcours Citoyen de la 6^è à la 3^è pour donner **cohérence et lisibilité aux actions menées**.
- Faire du CESC une source de propositions et de coordination des actions.
- Poursuivre et renforcer les actions dans le domaine de **l'éducation à la citoyenneté et au respect** (semaine du respect et de la citoyenneté, cross du collège,...).
- Poursuivre et renforcer les actions dans le domaine de **l'éducation à la vie civique** (formation et élections des délégués, CVC) et la solidarité (partenariats avec des associations).
- Poursuivre et renforcer les actions dans le domaine de **l'éducation à l'environnement et au développement durable. (Eco-citoyen, Eco-conception)**
- Encourager et valoriser les initiatives : permettre aux élèves de s'engager dans un projet et de construire une action citoyenne pour développer l'esprit d'entreprendre.
- Actualiser le règlement intérieur et renforcer son appropriation par les élèves (lors de l'actualisation, lors de la rentrée scolaire, pendant l'année scolaire).
- Harmoniser les réponses éducatives face aux manquements des élèves et poursuivre le développement des outils numériques tels que PRONOTE pour un suivi des élèves et le partage d'indicateurs.

OBJECTIF 2 :

Concevoir le collège comme un lieu de vie et d'épanouissement de l'élève.

Développer un sentiment d'appartenance et favoriser le « vivre et faire ensemble »

Objectifs opérationnels et exemples de leviers :

- Organiser des temps forts (journées/semaines à thème, manifestations sportives, cross du collège, spectacles, journée portes ouvertes, ...).
- Créer un Conseil de la Vie Collégienne.
- Valoriser les performances, les réussites, les comportements positifs, l'engagement et l'implication des élèves (expositions temporaires, valorisation des travaux sur l'ENT et le site internet).
- Dynamiser la vie associative : FSE (Foyer Socio-éducatif) et AS (Association Sportive). Valorisation des actions sur l'ENT et le site internet du collège.
- Elaborer un **parcours éducatif de santé** pour donner cohérence et lisibilité aux actions menées.
- Poursuivre les travaux d'amélioration du cadre de vie en partenariat avec la collectivité de rattachement.

OBJECTIF 3 :

Sensibiliser la communauté scolaire à la sécurité.

Objectifs opérationnels et exemples de leviers :

- Former les élèves de aux premiers secours (PSC1 et module GQS)
- Renforcer la formation des adultes en matière de sécurité.
- Renforcer les actions dans le cadre de l'éducation à la sécurité (sécurité routière, sécurité dans les transports, référents sécurité, sécurité par rapport à internet)
- Actualiser les PPMS et en faire de véritables outils de sécurité : (conception/actualisation, communication, appropriation, réalisation d'exercices)
- Activer et faire vivre la Commission Hygiène et Sécurité.

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'AXE 2

- Taux d'absentéisme et nombre de retards
- Nombre de signalements (absentéisme) + signalements "faits établissements"
- Nombre de sanctions prononcées (nombre de sanctions avec sursis et récidives)
- Nombre de mesures de responsabilisation
- Nombre de faits de violences physiques recensées
- Taux de passage à l'infirmierie
- Nombre d'exclusions ponctuelles de cours.
- Production et mise en œuvre effective du Parcours Citoyen
- Récompenses attribuées aux élèves
- Pourcentage d'élèves formés PSC1 et GQS
- Pourcentage d'élèves inscrits aux associations AS et FSE
- Nombre d'actions menées dans le cadre du CVC

AXE 3 : Ouvrir le collège sur son environnement

OBJECTIF 1 :

Favoriser l'ouverture culturelle des élèves.

Objectifs opérationnels et exemples de leviers

- Développer le PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) de la 6^e à la 3^e pour donner cohérence et lisibilité aux actions et renforcer l'acquisition de compétences et connaissances dans divers domaines : Culture théâtrale (TNN, option) ; Culture musicale ; Culture scientifique et technique ; Culture cinématographique ; Culture littéraire ; Histoire et patrimoine ; International ; culture sportive et artistique (section sportive) ; classe à horaire aménagé théâtre ; semaine des Arts
- Construire et renforcer des partenariats culturels (accueil d'artistes, visites de lieux de culture)
- Enrichir l'offre d'enseignement (enseignements facultatifs) pour contribuer à une ouverture sur le Monde.

OBJECTIF 2 :

Renforcer les liaisons et les interactions avec les partenaires.

Objectifs opérationnels et exemples de leviers

- Développer la liaison école/collège (réflexion sur le continuum des apprentissages au cycle 3, projets CM2-6^{ème}, accueil des élèves de CM2, information à l'attention des parents d'élèves de CM1 et CM2)
- Développer la liaison collège/lycées
- Renforcer les partenariats avec le tissu économique et associatif (PEAC, Parcours Citoyen, Parcours Avenir)
- Mieux impliquer les parents dans les parcours de formation de l'élève
- Conforter le rôle et la place des associations des parents d'élèves
- Poursuivre le partenariat efficace et constructif avec la commune et le département
- Mobiliser la réserve citoyenne

OBJECTIF 3 :

Renforcer la communication.

Objectifs opérationnels et exemples de leviers

- Elaborer une plaquette de présentation du collège
- Développer des temps forts tels que des actions portes ouvertes, des expositions, des spectacles.
- Revisiter le site de l'établissement : véritable vitrine du collège.
- Encourager et renforcer les relations avec la presse locale et le service de communication du Rectorat et de l'Inspection Académique.
- Développer l'usage de l'ENT comme outil de communication entre les membres de la communauté scolaire (tableau d'affichage, messagerie, banque de ressources).
- Développer des temps d'échanges avec les familles et personnels sur des problématiques identifiées (suivi scolaire, réseaux sociaux, communication non violente, compétences psycho-sociales).

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'AXE 3

- Nombre de projets faisant intervenir des associations
- Nombre d'actions menées avec des établissements du bassin (Ecole-Collège, collège-lycée et collège-collège)
- Productions effectives du PEAC et parcours avenir
- Taux de participation des parents aux élections
- Degré d'utilisation des outils de communication par les parents
- Implication des parents lors des réunions parents-professeurs
- Nombre de projets impliquant ou associant les parents
- Nombre de connexion au site internet de l'établissement (com ext)

AXE 4 : Bien vivre au collège

OBJECTIF 1 :

Favoriser un climat scolaire harmonieux afin de développer le bien-être des élèves et des personnels.

Objectifs opérationnels et exemples de leviers

- Améliorer les relations entre élèves et adultes ; Travailler dès la rentrée, en heure de vie de classe, avec les exercices et outils donnés en atelier de « compétences psycho-sociales » (se présenter/présenter un camarade à la classe).
- Inciter les élèves à participer aux activités proposées lors de la pause méridienne : clubs, ateliers, UNSS, chorale, ...
- Inciter à la participation aux sorties et voyages pédagogiques
- Proposer un lieu de repos/relaxation
- Proposer des ateliers bien être : Yoga, Sophrologie, Pilates
- Organiser plus de temps de concertation

OBJECTIF 2 :

Améliorer l'environnement extérieur et périscolaire

Objectifs opérationnels et exemples de leviers

- Faciliter, améliorer l'accès aux sanitaires.
- Développer les infrastructures ludiques et sportives de la cour (buts de foot, tables de ping-pong, panneaux de basket, ...)
- Faire fonctionner le foyer des élèves
- Rédiger un "journal du collège" et animer la « web radio »
- Participer aux expositions des travaux d'élèves
- Inciter les élèves à participer au Conseil de Vie Collégienne
- Réalisation de club périscolaire

OBJECTIF 3 :

Créer du lien, maintenir un dialogue de qualité avec les familles.

Objectifs opérationnels et exemples de leviers

- Communiquer sous différentes formes :
 - Dans le collège avec les « AED référents / classe »
 - Par des rendez-vous individuels
 - Par le biais du carnet de liaison
 - Par messagerie Pronote
 - Remise des diplômes de 3èmes
- Utiliser le site du collège (actions faites par classe, photos des événements, ...)
- Réunion Parents /Professeurs
- Maison des parents

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'AXE 4

- Nombre de passages d'élèves à l'infirmierie
- Nombre d'élèves "isolés"
- Nombre de cas de "harcèlement"
- Nombre de contacts entre parents et professeurs.
- Participation à la cérémonie citoyenne
- Utilisation du site du collège par les enseignants
- Modification des comportements
- Climat pendant les cours, les récréations, ...
- Nombre d'élèves volontaires
- Nombre d'enseignants participants

CESC : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

CSP : Catégories Socio Professionnelles

CVC : Conseil de la Vie Collégienne

DNB : Diplôme National du Brevet

EPI : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

LSU : Livret Scolaire Unique

PAP : Projet d'accompagnement Personnalisé

PEAC : Parcours d'Education Artistique et Culturelle

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative

PPS : Plan Particulier de Scolarisation

RAPPEL : PROJET D'ETABLISSEMENT 2019-2022

AXE 1 : REUSSIR AU COLLEGE

- 1. LA REUSSITE DE TOUS**
- 2. ET DE CHACUN ; PERSONNALISER ET DIFFERENCIER LES PARCOURS**
- 3. EN MOBILISANT TOUS LES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE**

AXE 2 : DANS UN CLIMAT SCOLAIRE SEREIN

- 1. L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF**
- 2. LE RÔLE DU CESC**
- 3. LE RÔLE DU CVC**
- 4. LA VALORISATION DE L'ETABLISSEMENT ET LES ELEVES**
- 5. LA SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE SECURITE**
- 6. LE REGLEMENT INTERIEUR**
- 7. LES PROJETS D'AMELIORATION AU SERVICE DU CLIMAT SCOLAIRE**

AXE 3 : ET EN FAVORISANT LA CONTINUITE PEDAGOGIQUE TOUT AU LONG DU PARCOURS SCOLAIRE

- 1. LE CONSEIL DE CYCLE**
- 2. LE CONSEIL ECOLES-COLLEGE**
- 3. LA LIAISON COLLEGE-LYCEES**